

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, vendredi 2 avril 2021



STRATÉGIE POUR L'AUTISME EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : QUELLES ÉVOLUTIONS APRÈS DEUX ANNÉES DE MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE ?

La stratégie nationale pour l'autisme au sein des Troubles du neuro-développement (TND) 2018-2022 structure l'action médico-sociale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes depuis plus de deux ans. Des avancées majeures ont été réalisées avec de nombreux partenaires notamment en matière de repérage précoce, de scolarisation en milieu ordinaire, de développement de services d'accompagnement pour enfants et adultes et de réponses pour l'emploi et le logement.

FOCUS 1 : REPÉRAGE ET INTERVENTION PRÉCOCE

Le diagnostic et l'intervention précoces sont essentiels pour agir efficacement sur le développement de l'enfant.

Dispositifs novateurs, les Plateformes de coordination **et d'orientation** (PCO) mobilisent **l'intervention coordonnée de** plusieurs professionnels (psychomotriciens, psychologues, ergothérapeutes), afin de proposer aux familles un parcours de soins sécurisé permettant soit de lever un doute, soit de progresser vers un diagnostic, tout en garantissant une prise en charge financière du parcours.



Initialement au nombre de cinq, 9 PCO équipent la région depuis le 1^{er} janvier 2021. Depuis leur création en juillet 2019, 1 452 enfants ont été adressés aux PCO¹ et 931 parcours de soins ont été validés.

¹ Au 1^{er} mars 2021.

FOCUS 2 : DES OFFRES INCLUSIVES POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS



- **26 Unités d'enseignement maternelle (UEMA)** existeront dans la région d'ici fin 2021, grâce à 5 nouvelles ouvertures depuis la rentrée. D'ici 2022, la région comptera 34 UEMA.

- **6 nouvelles Unités d'enseignement élémentaires (UEEA)**, ou « dispositif d'autorégulation » complètent, sur l'année scolaire 2020-2021, les 4 offres existantes. La cible est de 12 UEEA d'ici 2022.

Dans ces unités, un accompagnement éducatif renforcé est proposé aux enfants par une équipe médico-sociale qui travaille au quotidien avec un enseignant spécialisé et le personnel de l'école d'accueil.

En complément des UEEA et UEMA, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes poursuit le développement des accompagnements médico-sociaux favorisant notamment les parcours scolaires des enfants. 6 167 213 € sont réservés au développement d'une offre en Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), dont une partie sera consacrée aux enfants avec troubles du spectre autistique.

FOCUS 3 : LA CRÉATION DE GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM) TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)

Le GEM est un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale. Il offre un espace pour se soutenir mutuellement dans les difficultés rencontrées, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

La stratégie nationale autisme prévoit la création d'un GEM TSA par département à horizon 2022.

À ce jour, 7 GEM TSA sont ouverts dans les départements de la Drôme, Isère, Savoie, Loire, Métropole lyonnaise, Haute-Savoie et Puy-de-Dôme.

Courant 2021, 3 départements supplémentaires seront concernés : l'Ain, l'Ardèche, et la Haute-Loire. En 2022, 2 GEM seront créés dans l'Allier et dans le Cantal afin de compléter l'offre dans la région.

FOCUS 4 : LE DÉVELOPPEMENT DES PLATEFORMES DE RÉPIT

En 2021, l'ARS renforce les moyens des 8 plateformes de répit existantes, afin de développer l'aide aux familles et aux aidants, tout en élargissant l'offre aux autres déficiences.

Chaque département de l'ex-Auvergne pourra aussi créer une plateforme de répit d'ici à la fin 2021.

> [Consultez l'appel à projets sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)



FOCUS 5 : LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Développé avec les Opérateurs de compétences (OPCO), les 2 Centres de ressources autisme (CRA), les organismes de formation et les associations de familles et d'aidants, ce plan a pour objectifs de :

- garantir la qualité et actualiser les contenus des formations en intégrant notamment la dimension TND, et favoriser le décloisonnement des pratiques professionnelles ;
- contribuer au développement des compétences et/ou à l'actualisation des connaissances des professionnels ;
- harmoniser l'offre de formation pour un accès équitable pour l'ensemble des professionnels de la région.

2 200 000 € sont investis par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'objectif de sensibiliser plus de 12 000 personnes, former plus de 11 000 professionnels et déployer 70 formations « TEACCH »² *in situ* d'ici fin 2023.

> [Consultez l'ensemble des actions détaillées menées par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes en déclinaison de la stratégie nationale Autisme](#)

² Méthode d'enseignement structuré adapté aux particularités de l'autisme.